



SOMMAIRE

Toujours des projets

La traversée du bourg sécurisée

Un columbarium au cimetière

Vive l'autruche !

Père Noël, où es-tu ?

2003 : Le baby-boom

LE MOT DU MAIRE

Chers Saulzétouais,

Une année chassant l'autre, 2003 a cédé sa place à 2004 .
Adieu la canicule et la sécheresse, bonjour les frimas et la première neige;
Saulzet s' est couvert d' un léger manteau blanc immaculé.

Je souhaite de tout cœur que cette nouvelle année soit
calme et sereine loin de tous les bouleversements du monde actuel.
J'espère aussi qu'elle apportera à chacun la santé, la joie et la réussite
dans de nombreux projets.

En ce qui concerne l'avenir, l'équipe municipale fourmille
d'idées grâce auxquelles peu à peu elle débordera d'activités tout au long
de 2004, mais elle mènera correctement et efficacement sa tâche pour
le bien de tous.

Ainsi le conseil municipal a débattu sur l'annonce faite par
les services départementaux et régionaux de l'Etat au sujet de
l'aménagement du carrefour de la RN 9 . Un tel projet avait déjà été
examiné lors des précédents mandats, mais en 2004 l'étude s'est faite
plus minutieuse et le conseil municipal à l'unanimité a donné son accord
au projet. Suite à cette décision une enquête d'utilité publique aura lieu
au cours du premier semestre.

Toujours dans le domaine de la sécurité, une réflexion sur les
moyens de réduire la vitesse lors de la traversée du bourg est lancée en
concertation avec les services concernés de la DDE. La finalité de cette
étude et sa réalisation concrète verront le jour au cours de l'année.

D'autres travaux sont prévus ; ainsi le cimetière après avoir
perdu ses derniers ifs, prendra peu à peu un autre aspect en réservant un
emplacement pour un columbarium. Pour les années à venir les lignes
d'EDF et de France Télécom continueront d'être enfouies dans le secteur
mairie/RN9 ; ainsi le processus d'embellissement de la commune se
prolonge. Bien des projets encore prendront forme... Patience...

C'est pourquoi je souhaite remercier mon équipe pour son
dévouement et son implication dans la gestion de la commune. De la
même façon, je remercie les présidents et les membres des diverses
associations qui maintiennent haut et fort l'animation de Saulzet et qui
en font une commune où il fait bon vivre.

Enfin je souhaite à tous, petits et grands, une bonne et
heureuse année 2004, que le bonheur vous accompagne tout au long des
366 prochains jours.

Votre maire

VOIRIE



Réfection en enrobé du chemin de Beauverger et du carrefour entre cette voie et la rue du Charron.



Le conseil municipal étudie également les différentes propositions de la DDE afin de ralentir les véhicules circulant sur la départementale 27 dans la traversée du bourg.

BATIMENTS



Installation du paratonnerre et du coq.

Installation de l'horloge.

Portail du cimetière repeint en vert.

Projet d'aménagement du carrefour

A la demande du Conseil Municipal, des représentants de la DDE et du Conseil Général ont animé le 12 novembre 2003, une réunion d'information sur l'aménagement du carrefour RN9 / RD42 / RD 27. De nombreux saulzétois y ont participé et ont pu faire part de leurs questions et de leurs remarques. Les ingénieurs de la DDE ont présenté le projet actuel d'aménagement et exposé son intérêt en matière de sécurité.



Un rond – point à cet emplacement, pourquoi ? Pour la simple et bonne raison que c'est à cet endroit que se trouve le carrefour et que sa configuration actuelle est à l'origine de nombreux accidents graves .

Un giratoire permettra d'améliorer la lisibilité de l'accès à la nationale pour les véhicules arrivant de la route de Jenzat, mettra fin aux attentes interminables pour la traversée de la nationale en période de trafic intense et permettra efficacement de réduire la vitesse sur une portion de la RN 9 ; on peut ainsi espérer que seront évités les chocs violents et souvent mortels provoqués entre autres bien souvent par un conjonction entre deux facteurs : d'une part la vitesse excessive sur la RN9 et d'autre part l'inconscience des automobilistes qui ne respectent pas les stop des routes d'Escuroles ou de Jenzat. Aucune interdiction ne peut interdire qu'on la transgresse : les limitations de vitesse ne seront jamais respectées à 100%, l'abaissement du taux d'alcoolémie toléré dans le sang n'incitera pas tous les buveurs sans exception à réduire leur consommation. Aucun autre dispositif ne peut s'avérer aussi imparable sauf à entraîner des dépenses et des travaux considérables et inenvisageables .

Certes ce projet ne pourra se réaliser sans inconvénients ni dommages matériels pour les riverains situés aux abords immédiats ; inévitablement, il empiètera sur certaines propriétés. Les membres de l'équipe municipale le regrettent sincèrement, néanmoins , conscients de leurs responsabilités d'élus et soucieux de privilégier la sécurité avant tout, ils sont favorables, à l'unanimité, à sa réalisation.

Cimetière

La réalisation d'une sépulture de famille implique l'acquisition d'un droit d'usage d'une concession dans un cimetière. La mairie délivre ce droit (le concessionnaire n'est jamais propriétaire du sol) concédé sur un terrain d'une superficie déterminée.

La concession perpétuelle est attribuée pour une durée indéterminée mais pour que la perpétuité soit reconnue, la sépulture doit :

- être entretenue.
- ne pas présenter un aspect laissant supposer qu'elle est abandonnée.
- que son état ne présente aucun risque pour le public.

Constatant l'état d'abandon de plusieurs tombes, le Conseil Municipal a décidé de lancer une formalité de reprise depuis la Toussaint 2003 ; de petits panneaux ont ainsi été placés devant les sépultures en question.

Chaque famille concernée pourra s'adresser en mairie pour contester cette décision sinon à compter du 02 novembre 2005, la commune reprendra ses droits.

Un procès verbal de constat de l'état d'abandon sera dressé par le Maire et notifié aux intéressés. Un mois après la notification, le Maire peut saisir le conseil municipal qui prononcera la reprise ou non. Dans l'affirmative, Le Maire prend l'arrêté de reprise de concession qui sera publié et communiqué aux familles.

La crémation est longtemps restée marginale ; son développement a commencé dans les années 50 et s'est considérablement accéléré lorsque l'église catholique a levé son interdit en 1963. Aujourd'hui, la construction d'un columbarium est devenue une évidence.

Après une longue étude et plusieurs devis, le Conseil municipal a opté pour un modèle à 12 cases en granit rose de la Clarté. L'entreprise Genestier se chargera de sa réalisation dans le vieux cimetière. Un jardin du souvenir sera aménagé à proximité. Ces travaux débiteront en février.

11 novembre

Aux morts, la patrie reconnaissante

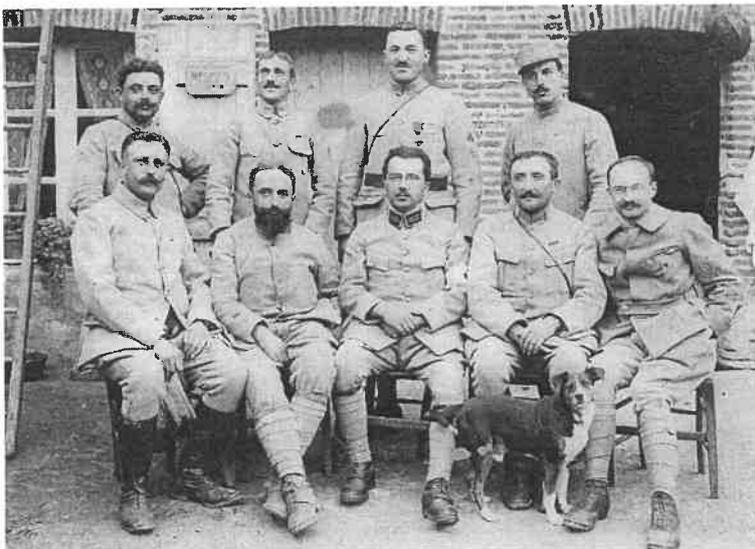
Après la guerre, la France se couvre de monuments aux morts ; ceux-ci sont présents dans les 36000 communes de notre pays. Ce rappel des morts matérialisé par des monuments placés au coeur de l'espace public, réunit la population dans une même célébration du sacrifice accompli par les poilus.

C'est ainsi que le onze novembre, jour anniversaire de la victoire fut transformé en jour de recueillement, il est devenu férié à partir de 1922. A onze heures dans chaque commune, des rassemblements ont lieu, des cortèges se forment, des discours affirmant que « grâce aux absents la vie continue » sont prononcés et enfin la litanie des noms est égrenée.

L'appel des disparus est l'élément central de la cérémonie puisque les noms redonnent existence aux hommes morts sur les champs de bataille et qui depuis étaient livrés au néant.

Le pays tout entier se souvient et en plus d'une date précise se cherche un symbole. Un projet d'inhumation d'un soldat inconnu représentant le sacrifice de tous a été évoqué dès 1916, il est repris en 1919 et les parlementaires portent leur choix sur l'Arc de triomphe comme lieu de repos exceptionnel . Le soldat inconnu est choisi le dix novembre 1920 parmi huit cercueils installés dans la citadelle de Verdun. Le cercueil est exposé solennellement le onze novembre sous l'Arc de triomphe où il est inhumé en janvier 1921; à partir de 1923 s'organise le culte de la flamme sous le monument parisien.

A nous à présent, Saulzérois petits et grands, de nous souvenir et de garder notre mémoire vivante afin que cette flamme ne devienne pas une trop faible lueur vacillante.



*Je haïs la
guerre mais
j'aime ceux
qui l'ont faite*

R. Dorgelès

RPI

Mouvement des enseignants et effectifs

Cycle	Cours	Implantation de la classe	En avance	Age normal	En retard	Total
Apprentissage	TPS / PS / MS	Escurolles		22 (5+9+8)		22
	PS / MS	Espinasse		19 (8+11)		19
Premiers	TPS / PS / MS	Saulzet		19 (2+9+8)		19
Apprentissage	GS	Escurolles		25	1	26
	CP / CE1	Espinasse		20 (10+10)	1	21
Fondamentaux	CP	Escurolles		18		18
	CE1 / CE2	Monteignet	1	20 (11+9)	2	23
Approfondissements	CE2	Espinasse		20	4	24
	CM1	Mayet d'Ecole	1	14	4	19
	CM2	Saint Pont		23	3	26
TOTAL			2	200	15	217

Activités spécifiques dans les classes

Semaine du goût

Dans le cadre de la semaine du goût, les classes de CP d'Escurolles, CE1/CE2 de Monteignet et CP/CE1/CE2 d'Espinasse Vozelle ont organisé une sortie à CORA. La sortie d'une demi-journée a été découpée en 2 temps : un goûter et la fabrication d'un petit pain par enfant. Après le façonnage, les enfants ont été conduits dans le laboratoire. Ils ont pu découvrir toutes les étapes de la fabrication du pain. Les enfants ont pu emporter leur pain chaud !

Les enfants de la maternelle de Saulzet ont travaillé autour des fruits et du miel : jeux sensoriels, préparation d'une salade de fruits, d'une compote. Ils ont reçu la visite de Monsieur LENGELLE, apiculteur à Jenzat qui leur a parlé de la vie des abeilles, et leur a fait goûter du miel. A la suite de cette visite, les enfants ont préparé et goûté du pain d'épice.

Les maternelles d'Escurolles et d'Espinasse sont allées visiter la boulangerie d'Escurolles. Les enfants ont été ravis de faire du pain et de le rapporter chez eux.

Sortie sur les bords de l'Allier

Les classes de CP d'Escurolles, CE1/CE2 de Monteignet, CP/CE1/CE2 D'Espinasse Vozelle travaillent cette année sur un projet dans lequel les enfants vont découvrir leur patrimoine naturel proche : haies, étangs, mares, rivières...

Pour entamer cette approche, ils sont allés au bord de l'Allier le 4 novembre 2003 (vers le pont de St Rémy-en-Rollat) pour observer la rivière et sa faune. Pour les aider, une animatrice de la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) a guidé la visite du site. Ils ont vu des martins-pêcheurs, hérons, cormorans, bergeronnettes et même 2 tortues !

A partir des photos et des données récoltées, le travail en classe va pouvoir commencer...

Mr Tuillon (St Pont) et Mme Terrenoire (Le Mayet d'Ecole) échangent leur classe depuis le 4 novembre chaque mardi après-midi pour préparer les enfants à l'entrée en 6^{ème}.

Le Loto a eu lieu le 23 novembre 2003 et a connu un vif succès

Fête des écoles le samedi 3 juillet 2004 à Escurolles

CCAS

Quelques paroles prises sur le vif au repas des aînés

L'accordéon,
ça m'endort



On se réveillera
pour la chenille

Si c'est comme ça tous
les ans, je veux bien
revenir le 24 octobre
Prochain !

Alors la classe,
ça gaze ?



20 sur 20 au
traiteur. Il aura
son certificat

Tu veux que je te
dise....
C'est bien la
première fois que je
mange de l'autruche



Souriez, Dédée,
si jamais ils nous
mettaient dans le
journal !



Peut être pas,
on n'a pas le
look de
Nolwenn !

SICTOM

Mise en conformité du site de Bayet



Un arrêté préfectoral prescrit au Sictom de réaliser des travaux nécessaires à la mise en conformité du site de Bayet , de procéder à une remise à jour des études d'impact et de danger de ce site et de respecter toutes les dispositions techniques permettant d'éviter la prolifération de legionela dans les tours de refroidissement de l'usine.

Les travaux devront être terminés au 28 décembre 2005 et sont estimés à 24 millions € H.T. Considérant qu'un habitant produit 400 kg par an d'ordures ménagères, le coût à l'habitant sera donc de 17 € par an pendant 20 ans...

Pour mémoire : total des frais payés par habitant/an pour une commune comme Saulzet collectée au porte à porte 1 fois/semaine

Frais incinération	Déchetteries	Collecte sélective	Autres frais	Collecte OM	Collecte objets encombrants	Total Hbt/an
21,60 €	12,40 €	2,38 €	4,88 €	21,10 €	2,20 €	64,56 €

L'incidence (+17 €) de la mise en conformité de l'usine à l'horizon 2006 est de 26,33 %.

Ne pas mettre en conformité cette usine induirait sa fermeture fin 2005 !...

SIVOM DE SIOULE & BOUBLE

EXTRAIT DE LA NOUVELLE TARIFICATION SYNDICALE APPLICABLE AU 01 JANVIER 2004.



PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL EN EUROS

<i>Diamètre du compteur</i>	<i>Abonnement H.T.</i>	<i>T.V.A. à 5.50%</i>	<i>Abonnement T.T.C</i>
15 mm	32.04	1.76	33.80
20 mm	35.28	1.94	37.22
25 mm	38.40	2.11	40.51
30 mm	41.64	2.29	43.93
40 mm	44.88	2.47	47.35
60 mm	76.92	4.23	81.15

PRIX DU METRE CUBE D'EAU EN EUROS

<i>Nombre de m3 d'eau</i>	<i>Prix du Mètre cube H.T.</i>	<i>Redevance S.M.E.A.</i>	<i>Redevance Agence De Bassin</i>	<i>Redevance Fonds National.</i>	<i>T.V.A. à 5.50%</i>	<i>Prix du Mètre cube T.T.C.</i>
De 0 à 300	1.15	0.13	0.06	0.02	0.07	1.43
De 301 à 1000	1.10	0.13	0.06	0.02	0.07	1.38
De 1001 à 6000	1.06	0.13	0.06	0.02	0.07	1.34
Au-delà de 6001	1.04	0.13	0.06	0.01	0.07	1.31

PRIX DE DIVERSES INTERVENTIONS EN EUROS

<i>Désignations des interventions</i>	<i>Montant H.T.</i>	<i>T.V.A. à 19.60%</i>	<i>Montant T.T.C.</i>
Prix de l'heure de main d'oeuvre	15.24	2.99	18.23
Prix du déplacement	15.24	2.99	18.23
Fermeture ou ouverture eau à la demande de l'abonné	15.24	2.99	18.23
Frais d'envoi d'un courrier avant fermeture	15.24	-	15.24
Fermeture de l'eau par sanction	30.49	-	30.49
Ouverture de l'eau après fermeture par sanction	30.49	-	30.49
Vacation	9.15	1.79	10.94
Changement d'un compteur gelé avec déplacement	57.93	11.35	69.28
Suppression définitive d'un branchement d'eau	76.22	14.94	91.16
Fourniture et pose d'un regard polyester	114.34	22.41	136.75
Fourniture et pose d'un regard béton	99.09	19.42	118.51
Exécution d'un branchement d'eau au forfait de moins de 10 mètres sans traversée de chaussée.	385.70	75.60	461.30

Extrait Article du Journal « La Liberté » du 22 décembre 1953

LES EAUX DE LOUCHADIERE LE SEC (PUY DE DOME)

VONT BIENTOT ALIMENTER 40 COMMUNES DE L'ALLIER

Des mesures de sécurité sont prises avant l'explosion qui libèrera la nappe souterraine

Il y a à peine plus d'un an, le 9 décembre 1952, nous écrivions dans ces colonnes : « pour réaliser ce tour de force, amener l'eau de nos Dômes jusqu'aux plaines du Bourbonnais et surtout pour démontrer que les nappes souterraines du Puy de LOUCHADIERE (Louchadière le Sec disaient certains ironiquement) étaient suffisantes. Il fallait une équipe qui ne manque pas de cran, bien décidée à vaincre et à surmonter toutes les difficultés, tant administratives que techniques.... »

Cette équipe : M. THIODAT, Ingénieur du Centre de Recherche Hydraulique de Clermont-Fd, le cerveau de cette entreprise qualifiée un moment « d'hasardeuse », M. BOUZY, le jeune et dynamique Ingénieur en Chef du Génie Rural de l'allier, M. MAGNE, Maire de GANNAT, Président du Syndicat de Sioule et Bouble, a obtenu mercredi soir sa première récompense, mais combien prometteuse (19 décembre 1953).

Ce soir là, l'équipe de mineurs en service à l'avancement « sentait » que l'on approchait du but. La galerie qu'ils creusaient avait à ce moment 1 429 m de long. Ils n'étaient plus loin du fond de la nappe souterraine située par les chercheurs entre les hameaux du Boucheix et de Beauregard à 70 m environ de la surface du sol, à 1 500 m environ de l'entrée de la galerie. Sept trous de mines furent forés et ...l'eau jaillit enfin. La nappe est là, au-dessus de leur tête, séparée d'eux par quelques mètres à peine de rocher.

Le courage d'un ouvrier

M. THIODAT alerté, se rendit immédiatement au fond de la galerie. Là tout était déjà prêt pour « faire péter » tant est grande l'impatience des ouvriers eux-mêmes d'arriver au but. Cette scène que nous allons écouter mérite bien d'être retenue.

Au fond de la galerie, on attend plus qu'un ordre. Un ouvrier attend à 500 mètres du front de taille, et à plus d'un kilomètre de l'air libre, l'instant de déclencher le mécanisme qui doit « tout faire sauter ». Il risque sa vie et il le sait.

M. THIODAT arrive à temps : « arrête malheureux, tu vas être noyé ».

« Peut-être, mais je m'étais sacrifié. Il faut y arriver... ».

Le courage de cet ouvrier (un espagnol); le sang froid de cet ingénieur, M. THIODAT, sont également admirables. Le premier puisqu'il montre le désir de voir aboutir rapidement un projet auquel il a aidé; le second maîtrisant son désir d'aller vite. « Toute l'eau du puy « de Louchadière » ne vaut pas la vie d'un seul de mes collaborateurs ».

Un début encourageant

D'après les premiers calculs, le débit enregistré après le forage des sept trous de mine est encourageant : un peu plus de 40 litres seconde. La pression, 2 kg par cm³, prouve que la hauteur de la nappe d'eau au-dessus du front de taille est de 20 m environ. Mais, nous a dit M. THIODAT, nous ne pouvons encore préjuger du débit total du captage de LOUCHADIERE, car, ajoute-il prudemment, même s'il est très important au début, il faudra encore laisser passer la période de stabilisation de ce débit... ».

Ce que M. THIODAT ne veut pas nous dire, mais que l'on peut raisonnablement espérer c'est que le captage de LOUCHADIERE « LE SEC » sera assez important pour alimenter abondamment les quelques 40 communes du Syndicat de Sioule et Bouble, dont nous avons parlé et aussi d'autres collectivités. Mais c'est une autre question dont nous aurons probablement l'occasion de reparler.

Les mesures de sécurité

Nous l'avons dit : tout le monde sur le chantier de LOUCHADIERE est impatient. Tous ont trop travaillé (avec quel acharnement) pour ne pas vouloir aboutir au plus vite. On sait que l'eau (la victoire !) est là, à deux pas du rocher, comment ne pas être impatient. Pourtant M. THIODAT a donné des ordres, et on lui a obéi. C'est, en même temps, le chef et l'ami. Depuis le début des travaux, il a eu confiance ; on a confiance en lui. C'est ainsi que mercredi, les trous des mines ont été rebouchés et qu'un barrage est en construction à 50 m en arrière du point où l'eau a jailli.

Il faut qu'il soit solide car la poussée prévue sera de l'ordre de 200 tonnes. Le barrage sera constitué d'un cadre en béton encastré dans les parois de la galerie. Trois tôles de 15 millimètres d'épaisseur s'appuyant sur le cadre et boulonnées, bien entendu, dans le sens de la poussée des eaux, compléteront le barrage. Dans le cadre en béton, deux ouvertures (deux tuyaux) permettant un débit de 80 litres-seconde chacune seront laissées. Inutile de dire que l'explosion que doit libérer les eaux de la nappe souterraine sera commandée de l'extérieur de la galerie. Ainsi donc toutes les précautions sont prises. A LOUCHADIERE, on n'attend plus, mais avec quelle impatience, que le jour « J ». Demain ou après-demain sans doute, je serais persuadé que ce jour là, il y aura de la joie sur le chantier.

AMICALE SPORTIVE SAULZETOISE

L'EQUIPE EN PÔLE

Avec un effectif très limité, on ne s'attendait pas à un début de championnat aussi prometteur. A mi-parcours, l'équipe A se classe en tête de sa poule ex æquo avec Charroux et l'équipe B termine les matchs aller à la 9^{ème} place après avoir longtemps occupé la dernière.

1 Charroux	34 pts	1 Escurolles	41 pts
2 Saulzet	34 pts	2 Saulcet B	35 pts
3 Rongères	33 pts	3 Bellenaves B	33 pts
4 Bellenaves	31 pts	4 Chantelle C	30 pts
5 Vendat B	27 pts	5 Mazerier	29 pts
6 Verneuil	26 pts	6 Broût Vernet B	25 pts
7 Creuzier le neuf	26 pts	7 Charmes 2000 B	25 pts
8 Saulcet	22 pts	8 Varennes sur têche	23 pts
9 Etroussat	20 pts	9 Saulzet B	22 pts
10 Bellerive-Brugheas C	20 pts	10 Le Theil B	21 pts
11 Gannat B	19 pts	11 Ebreuil C	16 pts
12 RC Vichy C	12 pts	12 Lalizolle-Echassières B	13 pts

Coupe de France / Coupe d'Allier

Cette saison, l'ASS était également engagée en coupe de France. Après avoir sorti Bellerive-Brugheas (qui évolue deux divisions au dessus) 7 buts à 2 au premier tour, les verts se sont fait éliminer avec les honneurs par St Yorre, un club de ligue.

En coupe d'Allier, c'est Gennetines qui a mis fin au parcours de l'ASS en 16èmes de finale.

Du côté des manifestations

Comme tous les ans, le loto a remporté un gros succès. La prochaine manifestation aura lieu le 13 mars avec la soirée « coq au vin ». Les places sont limitées, renseignez vous auprès des joueurs et dirigeants du club.

En décembre, les joueurs sont passés auprès des habitants de la commune pour les calendriers. Un grand merci pour leur accueil chaleureux.

Les rendez-vous sportifs de l'ASS

	Equipe A	Equipe B
8 février	Va à Vendat*	Reçoit Bellenaves
22 février	Reçoit Etroussat	Va à Charmes*
29 février	Reçoit Rongère	Va à Saulcet
7 mars	Va à Saulcet	Reçoit Mazerier
21 mars	Reçoit Verneuil	Va à Chantelle*
28 mars	Va à Creuzier le Neuf	Reçoit Lalizolle-Echassière
18 avril	Reçoit Bellenaves	Va à Broût Vernet*
25 avril	Va à Vichy	Reçoit Ebreuil
9 mai	Reçoit Charroux	Va à Escurolles
16 mai	Va à Bellerive-Brugheas*	Reçoit Varennes sur Têche
23 mai	Reçoit Gannat	Va à Le Theil

*match à 13 heures

A la trêve, 4 nouveaux joueurs ont rejoint les rangs de l'ASS : Alexandre Magnier de l'US Mazerier, Etienne Hugon de l'ES Escurolles, Thierry Favier et Jonathan Testa.

LA PERDRIX SAULZETOISE.



En ce début d'année 2004, la Perdrix Saulzéttoise tient à présenter ses voeux les plus chaleureux à tous les Saulzéttois propriétaires, chasseurs., et à toute leur famille.

Cette année, trois bracelets chevreuil nous ont été attribués.

Deux prélèvements ont été réalisés : le 25 octobre 2003, un chevreuil de 24 kgs, destiné à notre petit banquet annuel ; le 12 décembre 2003, un autre de 15 kgs, distribué aux quelques chasseurs présents à la battue.

En fin d'année, les sangliers ont encore été de passage dans notre commune, une battue fut organisée avec Escuroles et le Mayet-d'Ecole, mais aucun prélèvement ne fut réalisé, car une femelle avec ses petits marcassins étaient présents.

La société de chasse souhaite santé, bonheur et prospérité à tous les amis de notre petite association.

LA PETANQUE SAULZETOISE

La Pétanque Saulzéttoise a achevé sa 20^{ème} saison dans le calme. L'effectif est resté stable : 25 licenciés ont participé aux activités du club.

Les concours inter sociétaires du 25 juillet et du 20 septembre ont rassemblé chacun 12 équipes et, comme disait Jacques Martin « tout le monde a gagné ». Tous les participants ont apprécié le repas final qui les a récompensés.

Le 30 août, 66 gourmands s'étaient réunis pour le méchoui. La réputation du cuisinier va en grandissant et les réservations se font d'une année sur l'autre.

L'assemblée générale aura lieu le samedi 21 février 2004 à 18h30. Tous les licenciés 2003 ainsi que tous ceux qui désirent une licence pour la saison à venir sont conviés. Elle sera suivie d'un repas servi à la salle polyvalente à 20h00.

Le renouvellement des licences pourra se faire ce jour.

COMITE DES FETES

Depuis la dernière parution , nous avons eu plusieurs manifestations :

Le vide grenier brocante du 28 septembre : une trentaine d'exposants qui a profité d'une magnifique journée sous un doux soleil . Cette année a été appréciée de part sa localisation près de la salle polyvalente. Nous avons invité quelques personnes à venir exposer leurs passe-temps favoris : la dentelle au fuseau, la peinture etc.. beaucoup de visiteurs...



Ensuite le 26 octobre : encore une belle journée pour une marche qui a rassemblé environ 70 marcheurs sur le grand circuit de 15 kms qui nous a permis de découvrir des sentiers encore méconnus. Un bon repas attendait tous les marcheurs à l'arrivée.

Le 30 décembre , c'était l'arbre de Noël des enfants de la commune : plus d'une trentaine d'enfants de quelques jours à 10 ans ont été récompensés. La plupart étaient accompagnés de leurs parents et un bon goûter clôturait l'après midi.



Les manifestations à venir

Galette des aînés : dimanche 1 février 2004

Venez toujours aussi nombreux à notre galette si vous êtes en préretraite ou à la retraite. Rendez vous à la salle polyvalente à 15 heures.

Théâtre : samedi 20 mars 2004 à 20h30

GYM FORME et PLAISIR

La saison a repris depuis la mi-septembre, et c'est toujours plus nombreux que nous nous retrouvons 3 fois par semaine à la salle polyvalente les lundis et jeudis de 19h30 à 20h30 et les jeudis après midi de 14h30 à 15h30.

Les séances sont toujours animées par Jacqueline.

Cette année, nous sommes à ce jour près de 60 inscrits, hommes et femmes , ados, jeunes et moins jeunes. Près de 25 licenciés viennent pratiquer régulièrement la gym (échauffement, steps, renforcement musculaire, souplesse, étirements, etc.) dans une ambiance décontractée et conviviale ou la bonne entente règne. Il est toujours possible de rejoindre le club en cours d'année, n'hésitez pas, 2 séances d'essai vous sont offertes par le club.

La galette du club nous rassemblera le jeudi 29 janvier à 20 heures.

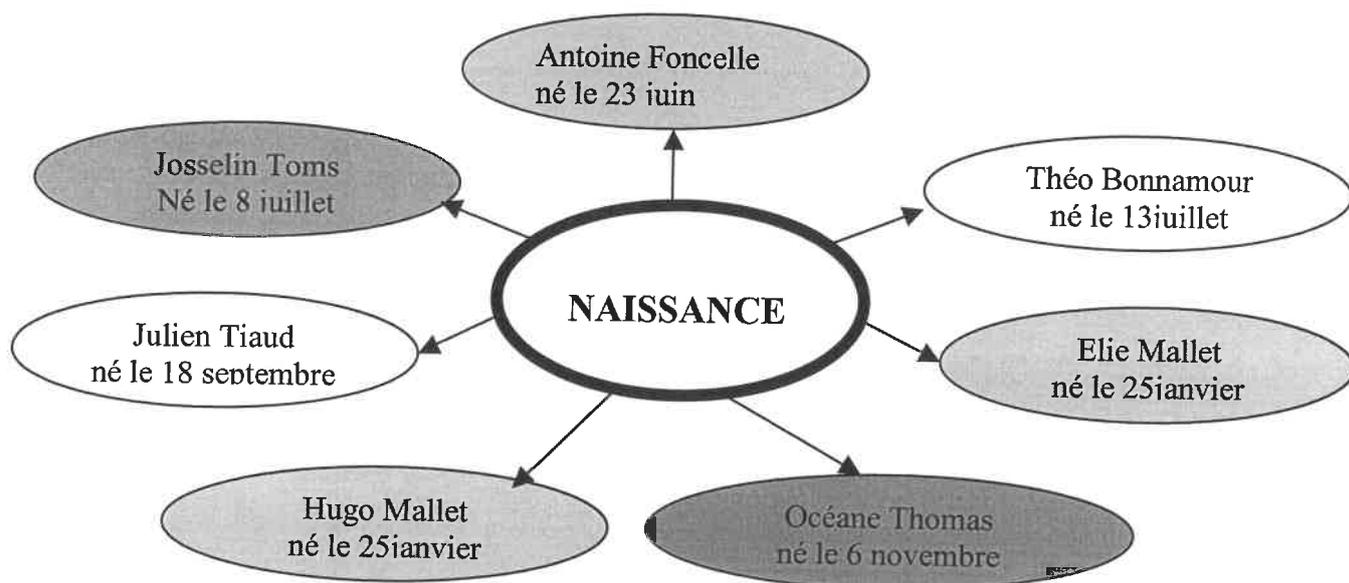
Une date à retenir : samedi 28 février 2004 : soirée tartiflette du club.

Tarif adultes : 16€ Enfants : 8 €

Réservez dès à présent car les places sont limitées.

Tél Dominique HUMBERT 04 70 90 00 94 ou Christine TOUREAUX 04 70 90 17 02 ou Arlette BEAUDOUX 04 70 90 33 95

ETAT CIVIL





Ils se sont dit

OUI



DECES

- GERVY Marie-Joséphine
- REVEILLOU Marcel
- FONCELLE Noël
- SAINT QUINTIN Yvette
- OUDOT Christian
- AGENIS Albertine

le 14 janvier 2003
le 26 janvier 2003
le 03 mars 2003
le 12 avril 2003
le 13 octobre 2003
le 17 décembre 2003

Disparition ? Fugue ? Séquestration ?

On peut le dire sans se tromper
Ni mentir, y'a plus de respect.

Avec les années, j'avais une place de choix,

Voire même de roi.

On m'avait, vu mon grand âge, accordé
Le plus chouette des coins de repos
Et là, avant et après le boulot,

La veille de ma gigantesque tournée
Eh bien, je pouvais en profiter.

Peut-être étais-je un peu trop exposé
Et assez facile d'accès?
Rien ne vaut un petit chez soi
Et la fenêtre d' une mairie.

Nul ne peut l' ignorer mes amis,
On le dit: 2004 se fera sans moi
Et sans savoir à qui je le dois
Loin de vous, triste je suis.



*un dénouement heureux grâce à une
famille accueillante...*

VIE DE LA COMMUNE

nouveaux habitants

Cette année, nous avons eu la joie d'accueillir :

- Monsieur et Madame DORLET Alain
- Monsieur MARTIN Gérard, Madame ESPINOUSSE et leurs enfants
- Monsieur LENIK Yann et Mademoiselle BOUTONNET Sandy
- Monsieur et Madame ZAWADZKI et leurs fils

Bienvenue à tous !

Remise des dictionnaires



A...B...C...D...

C'est dans cet ordre que désormais les petits saulzétois actuellement élèves au CM2 et d'ici quelques mois au collège vont pouvoir découvrir les secrets de la conjugaison des verbes les plus hostiles, faire la connaissance de rois et d'auteurs célèbres, fréquenter les peuples les plus lointains.

Cindy Toureaux, Martin Taillade et Robin Labrosse ont en effet reçu de la municipalité le 21 novembre. le dernier né des « Petit Larousse », le fidèle compagnon d'une vie qui palliera les défaillances de la mémoire et les petites lacunes de la connaissance.

A eux maintenant d'en faire bon usage ! Tous les élus leur souhaitent de réussir dans leur scolarité.

Collecte des objets encombrants : le 3 mai et le 25 octobre 2004